



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 26-4900-2 | Numéro de la version : | 4.00 |
| Date de parution : | 2025/08/27 | Remplace la version datée de : | 2020/10/28 |

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

TROUSSE D'ÉPISSURE 5322 POUR FILS DE MOTEUR

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Électrique

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants, emballés indépendamment. Une fiche de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDS des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

11-4628-1, 10-2656-6, 34-7684-3

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 11-4628-1 | Numéro de la version : | 21.00 |
| Date de parution : | 2025/08/14 | Remplace la version datée de : | 2025/04/29 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

3M™ Kit pour préparation de câbles CC-3 (sac)

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| UK-REAC-0005-1 | 11-9906-8615-3 | 78-8018-9838-4 | 78-8141-5782-8 | 80-6105-9300-8 |
| CE-1006-8200-0 | CE-1006-9099-5 | CE-1006-9182-9 | CE-1006-9199-3 | CE-1006-9288-4 |
| CE-1006-9289-2 | CE-1006-9329-6 | CE-1006-9424-5 | CE-1006-9468-2 | CE-1006-9576-2 |
| CE-1006-9585-3 | CE-1006-9587-9 | CE-1006-9588-7 | CE-1006-9589-5 | CE-1006-9590-3 |
| CE-1006-9591-1 | CE-1006-9592-9 | CE-1006-9614-1 | CE-1006-9969-9 | FQ-1000-7576-8 |
| J6-4900-1202-4 | JE-4100-4097-4 | JE-4100-4098-2 | JE-4100-4100-6 | JE-4100-4102-2 |
| JE-4100-4103-0 | JE-4100-4104-8 | JE-4100-4105-5 | JE-4100-4106-3 | JE-4100-4164-2 |
| JE-4100-4165-9 | JE-4100-4166-7 | JE-4100-4167-5 | JE-4100-4201-2 | JE-4100-4313-5 |
| JE-4100-4314-3 | JE-4100-4315-0 | JE-4100-4316-8 | JE-4100-4317-6 | JE-4100-4318-4 |
| JE-4100-4353-1 | JE-4100-4354-9 | JE-4100-4356-4 | JE-4100-4357-2 | JE-4100-4358-0 |
| JE-4100-4359-8 | JE-4100-4554-4 | JE-4100-4555-1 | JE-4100-4556-9 | JE-4100-4604-7 |
| JE-4100-4605-4 | JE-4100-4606-2 | JE-4100-4607-0 | JE-4100-4609-6 | JE-4100-4610-4 |
| JE-4100-4637-7 | JE-4100-4638-5 | JE-4100-4639-3 | JE-4100-4640-1 | JE-4100-4641-9 |
| JE-4100-4642-7 | JE-4100-4643-5 | JE-4100-4644-3 | JE-4100-4645-0 | JE-4100-4646-8 |
| JE-4100-4647-6 | JE-4100-4652-6 | JE-4100-4735-9 | JE-4100-4736-7 | JE-4100-4737-5 |
| JE-4100-4738-3 | JE-4100-4739-1 | JE-4100-4740-9 | JE-4100-4741-7 | JE-4100-4742-5 |
| JE-4100-4743-3 | JE-4100-4744-1 | JE-4100-4745-8 | JE-4100-4746-6 | JE-4100-4747-4 |
| JE-4100-4748-2 | JE-4100-4749-0 | JE-4100-4750-8 | JE-4100-4751-6 | JE-4100-4752-4 |
| RE-0002-3970-7 | RE-0005-5660-5 | UU-0103-3488-4 | UU-0117-9990-3 | UU-0117-9991-1 |
| UU-0117-9992-9 | UU-0117-9993-7 | WE-0001-7202-6 | XE-0054-0175-9 | XE-1014-7228-2 |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Utilisation spécifique

Tampons saturés de solvant pour nettoyer les câbles

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Combustible Liquid
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux

applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---------------------------------------|------------|-----------------------------|--|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | 64742-48-9 | 50 - 70 | Naphta, pétrole, hydrotraité lourd |
| Tampons de coton | Aucun | 25 - 40 | Not Applicable |
| D-LIMONENE | 5989-27-5 | 5 - 30 Secret Fabrication * | (4R)-4-Isopropényl-1-méthylcyclohexène |

Tampons de coton est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|------------|------------|--------|-------------------------|-------------------------|
| D-LIMONENE | 5989-27-5 | AIHA | MPT:165.5 mg/m3(30 ppm) | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile, polymère stratifié, Alcool de polyvinyle (PVA)

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---------------|---|
| État physique | Solide (Chiffons non pelucheux imbibé de liquide) |
|---------------|---|

| | |
|--|---|
| Aspect physique spécifique: | Chiffons imbibé de liquide dans une boîte ou dans un sac. |
| couleur | Blanc |
| Odeur | Modérée Agrumes |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | 7 |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | 193,3 °C - 248,9 °C |
| Point d'éclair : | 62,2 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>] |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité | Liquide inflammable : Catégorie 4. |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | < 133,3 Pa [<i>@ 25 °C</i>] |
| Densité de vapeur relative | > 1 [<i>Ref Std: Air=1</i>] |
| Densité | 0,76 g/ml |
| Densité relative | 0,76 [<i>Ref Std: Eau=1</i>] |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | 2 mm ² /sec |
| Composés Organiques Volatils | Environ 740 % |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 760 g/l |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|--|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|--|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------|------------------|
| Monoxyde de carbone | Non spécifié |
| Bioxyde de carbone | Non spécifié |

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|---|
| Produit général | Inhalation - Vapeur(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Dermale | Composants similaires | LD50 > 2 200 mg/kg |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Ingestion | Composants similaires | LD50 > 15 000 mg/kg |
| D-LIMONENE | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Mouris | LC50 > 3,14 mg/l |
| D-LIMONENE | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| D-LIMONENE | Ingestion | Rat | LD50 4 400 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | irritant légère |
| D-LIMONENE | Lapin | Irritant |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Aucune irritation significative |
| D-LIMONENE | Lapin | irritant légère |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|-----------------------|---------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Non classifié |
| D-LIMONENE | Mouris | sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|------------------------------------|----------|--------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | In Vitro | N'est pas mutagène |
| D-LIMONENE | In Vitro | N'est pas mutagène |
| D-LIMONENE | In vivo | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|------------|-----------|---------|---|
| D-LIMONENE | Ingestion | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|------------|-----------|---|----------------------------|--|--|
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour le développement | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 591 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------|------------|--------------------------|---|-----------------|-------------------------|--------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne | Risques pour la | Niveau sans effet nocif | |

| | | | | | | |
|------------|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|--|
| (PÉTROLE) | | | sont pas suffisantes pour justifier une classification. | santé similaires | observé Pas disponible | |
| D-LIMONENE | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| D-LIMONENE | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|------------|-----------|--|---------------|---------|---|--------------------|
| D-LIMONENE | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | LOAEL 75 mg/kg/day | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | foie | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day | 103 semaines |

Risque d'aspiration

| Nom | Valeur |
|------------------------------------|---------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | danger d'aspiration |
| D-LIMONENE | danger d'aspiration |

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 11-4628-1 | Numéro de la version : | 21.00 |
| Date de parution : | 2025/08/14 | Remplace la version datée de : | 2025/04/29 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit

3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche d'information sur l'article

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Cette fiche d'information est fournie à titre de courtoisie en réponse à la demande d'un client. Aucune fiche technique santé-sécurité (FTSS) n'a été préparée pour ce(s) produit(s) car il(s) possède(nt) la désignation d'article. Ces articles ne sont pas assujettis à la loi ou aux règlements sur les produits dangereux. Selon la définition donnée dans la loi : Un « article » désigne tout article fabriqué selon une forme ou une conception spécifique et dont l'utilisation prévue, tel que fabriqué, dépend en tout ou partie de sa forme ou de sa conception et que, une fois installé, si tant est que l'utilisation prévue de l'article en exige l'installation, et dans des conditions normales d'utilisation, cet article ne libère pas de produit dangereux ou n'engendre aucune exposition à un tel produit.

Groupe de document : 34-7684-3
Date de parution : 2025/04/29

Numéro de la version : 2.00
Remplace la version datée de : 2023/01/12

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Tube EPDM noir (sur âme en plastique)

Numéros d'identification de produit

78-8125-9775-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Ce produit ne fait pas l'objet d'un classement des dangers conformément à la loi sur les produits dangereux car il satisfait aux critères d'exemption des articles manufacturés.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|-----------------------------|------------|-------------|----------------------------|
| Composite de tube EPDM noir | None | 100 | Pas de données disponibles |

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

Contact avec la peau :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas de contact avec les yeux :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas d'ingestion :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non applicable.

6.2. Précautions pour l'environnement

Non applicable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non applicable.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou ne produit pas d'autres résultats lors de l'exposition à un produit chimique dangereux sous des conditions d'utilisation normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou n'engendre pas d'exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Aucun(e) sécurité intégrée ni équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------------|
| État physique | Solide |
| couleur | Noir |
| Odeur | Caoutchouc légère |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'éclair : | Pas de point d'éclair |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Inflammabilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité relative | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Hydrosolubilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Solubilité (non-eau) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire | <i>Ne s'applique pas</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Ce matériau est considéré comme étant non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Inhalation :

Aucun effet sur la santé attendu

Contact avec la peau :

Aucun effet sur la santé attendu

En cas de contact avec les yeux :

Aucun effet sur la santé attendu

Ingestion :

Aucun effet sur la santé attendu

Information complémentaire:

Dans des conditions raisonnables d'utilisation et conformes au mode d'emploi, ce produit ne devrait pas présenter de risque

pour la santé. Toutefois, l'utilisation ou le traitement du produit de manière non conforme au mode d'emploi peut affecter la performance du produit et présenter des risques pour la santé et la sécurité.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

Ce produit est un article tel que défini par la loi CEPA et est exempt de la Liste intérieure des substances.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 34-7684-3 | Numéro de la version : | 2.00 |
| Date de parution : | 2025/04/29 | Remplace la version datée de : | 2023/01/12 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche d'information sur l'article (FIA) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 10-2656-6
Date de parution : 2026/06/26
Numéro de la version : 17.01
Remplace la version datée de : 2026/06/25

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

LUBRIFIANT DE SILICONE

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 78-8004-2585-8 | 78-8007-1728-8 | 78-8125-9728-0 | 78-8126-6088-0 | 80-6108-3463-4 |
| CE-1006-6452-9 | CE-1006-7115-1 | DE-7110-0302-5 | DE-7110-0510-3 | DE-7110-0803-2 |
| DE-7110-0809-9 | DE-7110-0811-5 | DE-7110-0813-1 | DE-9999-6748-7 | H0-0021-9083-5 |
| H0-0021-9087-6 | H0-0021-9089-2 | H0-0021-9091-8 | KE-2320-9117-0 | KE-2320-9118-8 |
| KE-2320-9119-6 | KE-2320-9120-4 | KE-2320-9123-8 | KE-2320-9144-4 | KE-2320-9145-1 |
| KE-2320-9156-8 | KE-2320-9157-6 | KE-2320-9158-4 | KE-2320-9160-0 | KE-8000-8111-6 |
| KE-8000-8585-1 | KE-8000-8586-9 | TE-1000-5611-4 | UU-0009-1463-8 | UU-0080-7688-5 |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

GRAISSE SILICONE POUR RACCORDS ÉLECTRIQUES

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette**Terme d'avertissement**

Danger

Symboles :

Risque pour la santé |

Pictogrammes**Mentions de danger**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Cause des dommages aux organes: organes sensoriels.

Mises en garde**Prévention :**

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection.

Réponse:

EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|-------------|------------------------------|---|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | 63148-62-9 | 85 - 95 | Siloxanes et Silicones, Di-Me |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | 112945-52-5 | 5 - 15 | Silice amorphe sublimée exempte de cristaux |
| Silice | 7631-86-9 | 1 - 5 | Silice |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | 102-24-9 | 0.1 - 1 Secret Fabrication * | Pas de données disponibles |

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------|----------------------|
| Formaldéhyde | Durant la combustion |
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone | Durant la combustion |

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites

vosre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|---|------------|--------|--|-------------------------|
| Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables | 7631-86-9 | ACGIH | MPT(particules respirables):10 mg/m ³ | |
| Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables | 7631-86-9 | ACGIH | MPT(particules respirables):3 mg/m ³ | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation

n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|-----------------------------------|
| État physique | Solide graisse |
| Aspect physique spécifique: | GRAISSE |
| couleur | Blanc clair |
| Odeur | Inodore |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'éclair : | Pas de point d'éclair |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Inflammabilité | Ne s'applique pas |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité relative | 1,02 - 1,6 [Ref Std: Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---|-----------------------------------|
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Taille moyenne de particules | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse volumique | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point de ramollissement | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Non déterminé

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.
Acides puissants
Bases fortes
Agents réducteurs

10.6 Produits de décomposition dangereux

| | |
|------------------|------------------|
| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des

maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Peut causer la cécité.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|----------------------------|---|
| Produit général | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Dermale | Multiple espèces animales. | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |
| Silice | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Silice | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l |
| Silice | Ingestion | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Dermale | Composants similaires | LD50 3 226 mg/kg |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion | Composants similaires | LD50 278 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|-------------------------------|---------|---------------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Homme | Aucune irritation significative |

LUBRIFIANT DE SILICONE

| | et animal | |
|---|-----------|---------------------------------|
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Lapin | Aucune irritation significative |
| Silice | Lapin | Aucune irritation significative |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Lapin | irritant légère |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|------------------|---------------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Lapin | Aucune irritation significative |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Lapin | Aucune irritation significative |
| Silice | Lapin | Aucune irritation significative |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Données in Vitro | Irritant grave |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|-----------------------|---------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Homme et animal | Non classifié |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Homme et animal | Non classifié |
| Silice | Homme et animal | Non classifié |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Composants similaires | Non classifié |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|---|----------|---|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | In vivo | N'est pas mutagène |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Silice | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|--------------|---------|---|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | Mouris | Non-cancérogène |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Non spécifié | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Silice | Non spécifié | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|-------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|--|------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 3 800 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Dermale | Non classifié pour la développement | Lapin | Niveau sans | pendant |

| | | | | | |
|---|-----------|---|-----------------------|--|------------------------|
| | | | | effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | l'organogénèse |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Silice | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion | Toxique pour la reproduction des femelles | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour | 3 génération |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion | Toxique pour la reproduction masculine | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour | 3 génération |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion | Toxique pour le développement | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---------------------------------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------------|--|-----------------------------|
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion | Cécité. | Risque avéré d'effets graves pour les organes. | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Hexaoxyde de tribore et de triméthyle | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|-------------------------------|-----------|----------------------|---------------|---------|-------------------------------------|--------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | yeux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10% | 90 jours |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1% | 90 jours |

LUBRIFIANT DE SILICONE

| | | | | | | |
|---|------------|-----------------------------|---------------|----------------------------|--|----------------------------|
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | tube digestif | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 10% | 90 jours |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 10% | 90 jours |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | cœur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1% | 90 jours |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1% | 90 jours |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1% | 90 jours |
| Siloxanes et Silicones, Di-Me | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1% | 90 jours |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation | système respiratoire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation | silicose | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Silice | Inhalation | système respiratoire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Silice | Inhalation | silicose | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: *4 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 10-2656-6 | Numéro de la version : | 17.01 |
| Date de parution : | 2026/06/26 | Remplace la version datée de : | 2026/06/25 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

